

FAMILLES DE CHERATTE CITEES AVANT LE XV^e SIECLE

FAMILLE COLLETTE

A : COLLETTE LE BERGERESSE : cité à l'adjudication du passage d'eau à Cheratte au XIV^e siècle (1394 – 24.6.1396) (AEL Cour de Cheratte Œuvres 1729 – 1737 f°9)

FAMILLE HENRY

A : HENRY LE PONTENIER : cité à l'adjudication du passage d'eau à Cheratte au XIV^e siècle (1394 – 24.6.1396) (AEL Cour de Cheratte Œuvres 1729 – 1737 f°9)

FAMILLE LE MENESTRE

A : PIRON LE MENESTRE : de Hoegneye ,

cit  en 1499 (Cour de Justice de Hermalle registre 1 , f 86 et registre 2 f 157),

FAMILLE WINAND

A : Chevalier WINAND de Cheratte :  poux de Dame Aleide ,

A1 , 2 , 3 , 4 : quatre filles de ce chevalier sont religieuses au couvent de Vivegnis , dit « Belle Fontaine » ,

Aleide tient le moulin de Herstal en fief du Duc de Lotharingie et abandonne ses droits sur ce moulin , au profit de cette abbaye . Ce moulin est donn    l'abbaye par une charte de 1230 par Henri , duc de Lotharingie : « quod juste possidebat in Harstallio Aleidis relict  Winandi de Cherate et de nobis tenebat in feodo ... Datum anno Domini M  CC  XXX  » (original sur parchemin, fragment de sceau en cire brune)